

FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE

*Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
de la spécialité « Activités Aquatiques et de la Natation »*

OBJECTIFS

- Apprendre à exercer en autonomie son activité d'animation
- Maîtriser les supports techniques liés aux activités aquatiques et à la natation
- Savoir assurer la sécurité
- Encadrer et maîtriser un projet pédagogique

PUBLIC

- Titulaire du BNSSA
- Titulaire d'un BJEPS, BEES ou License STAPS

DATE/DUREE/LIEU

- Du 12 septembre 2016 au 17 février 2017
- Durée : 378 heures dont 210 heures au OF
- Lieu : Dole (39)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation présentielle
- Formation Ouverte et à Distance (FOAD)
- Alternance en entreprise

EVALUATION

- Délivrance d'un diplôme d'État de niveau III

TARIFS

- Coût de la formation : 3024 € NdT
- Droits d'inscription : 150 € NdT

DESCRIPTIF & PROGRAMME

Secteur d'activité : Sports/Education

Mention : Activités Aquatiques et de la Natation

L'animateur « activités aquatiques et de la natation » exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant les supports techniques liés aux activités aquatiques et de la natation, dans la limite des cadres réglementaires.

Structuration du diplôme

- **UC 1** : EC de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- **UC 2** : EC de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- **UC 3** : EC de préparer un projet ainsi que son évaluation
- **UC 4** : EC de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
- **UC 5** : EC de préparer une séance dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- **UC 6** : EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action
- **UC 7** : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite de l'activité professionnelle dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- **UC 8** : EC de conduire une action éducative dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- **UC 9** : EC de maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la conduite de l'activité professionnelle dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- **UC 10** : elle vise l'adaptation à l'emploi et au contexte particulier

PRE-REQUIS DE LA FORMATION

- Être âgé de 16 ans minimum
- Titulaire du PSE1 ou Equivalent
- Être titulaire d'un certificat médical conforme à la réglementation en vigueur
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Satisfaire aux épreuves de sélection de la formation